



COMITÉ ZIP
JACQUES-CARTIER

ENSEMBLE POUR PROTÉGER & RESTAURER
LE SAINT-LAURENT • **GRAND MONTRÉAL**

Mémoire sur

Le Secteur des Faubourgs
Arrondissement Ville-Marie

Déposé à l'Office de consultation publique de Montréal

Le 4 avril 2019

14115, rue Prince-Arthur Est
Bureau 427
Montréal (Québec) H1A 1A8

Tél. 514 527-9262
Télééc. 514 527-0836
info@zipjc.org

www.zipjc.org
facebook.com/ZIPJC
twitter.com/ZIP_JC

Rédaction :

Sylvie Bibeau, directrice générale

Comité ZIP Jacques-Cartier
14115, rue Prince-Arthur, bureau 427
Montréal (Québec) H1A 1A8
514 527-9262
direction@zipjc.org
www.zipjc.org

TABLE DES MATIÈRES

Présentation de l'organisme	4
Introduction	5
Mise en contexte	6
La route fluviale du secteur des faubourgs	7
Un pôle patrimonial du Saint-Laurent.....	9
Conclusion	11

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

Le Comité de la zone d'intervention prioritaire (ZIP) Jacques-Cartier est un organisme à but non lucratif, créé en 1996, dont la mission est de concerter les collectivités riveraines du Saint-Laurent, et des plans d'eau métropolitains autour d'enjeux de protection, de conservation, de restauration, d'accessibilité et de mise en valeur des rives et des écosystèmes aquatiques, dans un contexte de développement durable et de changements climatiques.

Outre le prix canadien en environnement, reçu en 2008, pour l'implication communautaire dans la décontamination du secteur 103, du port de Montréal-Est, tandis que les activités de concertation ont conduit à la création de la Route bleue du Grand Montréal et de la Plage de l'Est. De plus, l'organisme procède à des activités de sensibilisation et d'éducation afin de permettre à la population montréalaise de découvrir la biodiversité de leurs cours d'eau et des milieux humides.

Depuis, 2017, le territoire d'action du Comité ZIP Jacques-Cartier comprend les arrondissements et les municipalités des rives du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Prairies, soit l'ensemble de l'île de Montréal, de Laval et de l'agglomération de Longueuil sans oublier toutes les îles qui s'y trouvent. C'est le territoire le plus urbanisé du fleuve Saint-Laurent.

INTRODUCTION

Le contexte de cette consultation publique vise à connaître l'opinion de la population montréalaise sur la planification urbaine du secteur des Faubourgs. Ce territoire situé en bordure du fleuve, mais dont les accès à celui-ci sont, à la limite, inexistant doit retrouver son lien fluvial qui a été à l'origine de son déploiement urbain. Effectivement, la présence du secteur des Faubourgs, de la Brasserie Molson et du Port de Montréal est étroitement liée au fleuve Saint-Laurent grâce au courant Sainte-Marie¹. L'essor industriel a conduit à la perte des activités aux abords du fleuve, mais, plus importante, c'est la disparition de ces industries qui a été déterminantes dans le développement à *l'emporte-pièce* de ce secteur.

La Division de l'urbanisme de l'arrondissement Ville-Marie propose, dans son programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, de repenser le rapport au fleuve et de ses connexions. Ce PPU a bien défini ses milieux de vie actuels comme étant déconnecté des abords du fleuve et le rapport du quartier avec le fleuve demeure inséparable de la présence du Port de Montréal. En effet, les activités portuaires sont une partie essentielle de l'économie de Montréal. Par contre, la présence des installations portuaires ne doit pas être considérée comme un élément limitatif de la réappropriation de certains usages reliés au fleuve.

¹ Benoit, Michèle et Roger Gratton (1991) Pignon sur rue – Les quartiers de Montréal. Édition Guérin, 393 pages.

MISE EN CONTEXTE

La réappropriation des usages du Saint-Laurent, dans le contexte de cette consultation publique sur le secteur des Faubourgs, demeure limitée. Effectivement, les propositions qui sont présentées dans le PPU visent principalement à se rapprocher du fleuve par un déploiement des rues vers celui-ci. Mais à l'extrémité est du secteur des Faubourgs, les parcs Bellerive et Au pied du Courant sont des lieux déjà utilisés qui méritent d'être prioritaires dans l'aménagement riverain, à court terme. Ce secteur offre des vues intéressantes sur le fleuve Saint-Laurent et le Parc Jean-Drapeau. Mais le volet le plus intéressant demeure la requalification du site de la Brasserie Molson-Coors.

Un autre aspect à ne pas négliger dans la réappropriation des usages du Saint-Laurent est le volet sensibilisation et observation. En effet, il est essentiel d'aborder le fleuve sur les aspects de sa biodiversité afin de reconnaître ce joyau qu'est le Saint-Laurent dans le secteur le plus urbanisé du fleuve.

LA ROUTE FLUVIALE DU SECTEUR DES FAUBOURGS

Déjà en 2005, le Comité ZIP Jacques-Cartier a proposé, pour le secteur des Faubourgs, des aménagements riverains qui permettraient d’offrir des activités liées au Saint-Laurent². À certains endroits, les abords du fleuve sont des lieux ouverts qui présentent une vue surprenante sur les rapides du courant Sainte-Marie. Des aménagements riverains pourraient mettre en évidence cette vue et des panneaux de sensibilisation présenteraient l’impact que celles-ci ont eu sur le développement de la Ville. D’ailleurs, il est essentiel de sortir le fleuve de la simple image d’arrière-plan. De plus, les particularités du fleuve sont déterminantes de la diversité faunique exceptionnelle qu’on y observe. Promouvoir la faune fluviale et diversifiée mérite d’être connue et partagée à grande échelle ce qui permettrait de reconnaître ce joyau qu’est le Saint-Laurent dans le secteur le plus urbanisé du fleuve.

De plus, des efforts doivent être déployés afin de changer l’image d’un cours d’eau polluée qui, pourtant, s’est grandement amélioré depuis la mise en place du Plan d’action Saint-Laurent, en 1988. Au 20^e siècle, le fleuve était le lieu de tous les déversements d’eaux usées tandis qu’aujourd’hui les plages reviennent dans la région montréalaise.

Recommandation 1 :	Déployer les efforts de rapprochement au fleuve
1.1	Prolonger les rues vers la rue de la Commune et vers les parcs riverains contribue à une plus grande réappropriation du fleuve Saint-Laurent.
1.2	Acheter et aménager les terrains vacants à l’est du pont Jacques-Cartier afin de les lier avec les parcs existants.

² Comité ZIP Jacques-Cartier, Comité ZIP Ville-Marie et Héritage Laurentien (2006). Réseau bleu de la Ville de Montréal – Inventaires et analyses des potentiels et contraintes des activités liées aux milieux aquatiques, 302 pages.

1.3 Mettre en évidence la particularité du fleuve dans le contexte montréalais, par des panneaux de sensibilisation sur le fleuve, le courant Sainte-Marie et sa biodiversité du Saint-Laurent.

1.4 Installer des postes d'observation, comme au belvédère du Mont-Royal, qui permettraient de constater la force du courant Sainte-Marie.

1.5 Réaliser un circuit de la *Route du fleuve*, d'une extrémité à l'autre du secteur des Faubourgs, tout en planifiant de le relier avec l'ouest de l'arrondissement, soit jusqu'au Sault-Normand, contribuerait à la diffusion des informations de manière ludique sur la biodiversité du fleuve, l'impact des rapides sur le développement de la ville et le déploiement du Port de Montréal.

UN PÔLE PATRIMONIAL DU SAINT-LAURENT

Le secteur laissé vacant par le départ de la Brasserie Molson-Coors laisse place à une ouverture impressionnante sur le fleuve. Outre la *fenêtre* sur le cours d'eau, c'est tout un déploiement d'actions centrées sur le milieu de vie du secteur qui en bénéficierait, à moyen et long terme. En effet, le fleuve et son courant ont procuré, dès le début de la colonisation, des avantages naturels procurant l'implantation d'une brasserie. De ce fait, l'histoire de la Brasserie Molson-Coors ainsi que l'histoire de la colonisation sont intimement liées au courant Sainte-Marie.

Le réaménagement du secteur devrait inclure une ouverture monumentale donnant une visibilité directe sur les rapides du courant Sainte-Marie. De plus, le bâtiment devrait devenir un pôle patrimonial convivial, permettant à la population d'avoir accès à des services de proximité, de la restauration et d'une exposition permanente sur l'histoire de ce lieu historique.

Par ailleurs, le réaménagement du bâtiment devrait viser l'accessibilité au toit par des aménagements permettant une vue imprenable sur le fleuve tout en poursuivant la sensibilisation de la biodiversité du milieu aquatique. Finalement, des panneaux ciblant le courant Sainte-Marie permettraient de sensibiliser la population à cette entrave exceptionnelle qui a eu un impact incroyable sur le développement de la Ville.

Recommandation 2 :	<i>Réconcilier le passé industriel et les citoyens par son fleuve</i>
2.1 Requalifier le zonage du secteur de la Brasserie Molson-Coors dans le but de permettre la réappropriation des lieux et des usages qui soient accessibles à la population.	
2.2 Déployer un concours design qui lierait le fleuve et le bâtiment, par une ouverture grandiose de part et d'autre, soit de la rue et du fleuve.	
2.3 Redonner aux citoyens l'accès à ce site par des commerces de proximité, de la restauration et y aménager le toit.	

2.4 Installer une exposition permanente sur l'histoire de ce lieu qui est intimement lié au courant Sainte-Marie.

2.5 Mettre en évidence la particularité du fleuve, soit la force des courants et la biodiversité qui s'y rattache, par l'installation des postes d'observation sur les rapides ainsi que des panneaux de sensibilisation.

CONCLUSION

Depuis 1996, le Comité ZIP Jacques-Cartier s'emploie à travailler en concertation avec les acteurs de la société civile afin d'assurer le développement de leur secteur du fleuve Saint-Laurent, à le protéger et à le prendre en charge. Les connaissances acquises sur le fleuve Saint-Laurent, sa biodiversité et ses milieux fragiles permettent d'observer des enjeux de pérennité des ressources naturelles reliées à l'aménagement du territoire et à l'expansion des activités urbaines.

Cette consultation publique permet à l'organisme de prendre connaissance des enjeux reliés au Secteur des Faubourgs et de porter un regard sur les propositions d'aménagement qui sont proposées. Le PPU de l'arrondissement Ville-Marie doit viser des enjeux d'accès au fleuve pour la population ainsi que tout l'aspect historique qui a conduit à cette fracture riveraine. D'ailleurs, cet aspect historique doit contribuer à une compréhension d'une époque révolue qui ne doit pas se perpétuer. Au contraire, elle doit avoir une vision d'avenir qui rapproche le cœur des Montréalais au fleuve, mais aussi, indéniablement, à la présence des activités portuaires.



ENSEMBLE POUR PROTÉGER & RESTAURER
LE SAINT-LAURENT • **GRAND MONTRÉAL**

14115, rue Prince-Arthur Est, bureau 427
Montréal (Québec) H1A 1A8